



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2017/3270

Lyon 2e - Patinoire Charlemagne - Réfection de la dalle et de la production de froid de la piste-100, cours Charlemagne - Opération n° 02061649 - Modification du marché de maîtrise d'oeuvre n° 168091

Direction de la Construction

Rapporteur : Mme GAY Nicole

SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2017

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 28 SEPTEMBRE 2017

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 18 SEPTEMBRE 2017

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 28 SEPTEMBRE 2017

DELIBERATION AFFICHEE LE 5 OCTOBRE 2017

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme RIVOIRE (pouvoir à Mme BLEY), M. DAVID (pouvoir à Mme NACHURY), M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme BRUGNERA (pouvoir à M. CORAZZOL), Mme FONDEUR (pouvoir à M. LEVY), M. RUDIGOZ (pouvoir à Mme REYNAUD), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme HAJRI)

ABSENTS NON EXCUSES : M. BOUDOT

2017/3270 - LYON 2E - PATINOIRE CHARLEMAGNE - REFECTION DE LA DALLE ET DE LA PRODUCTION DE FROID DE LA PISTE-100, COURS CHARLEMAGNE - OPERATION N° 02061649 - MODIFICATION DU MARCHE DE MAITRISE D'OEUVRE N° 168091 (DIRECTION DE LA CONSTRUCTION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 6 septembre 2017 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibérations n° 2016/1939 du 14 mars 2016 et n° 2016/2606 du 6 décembre 2016, vous avez approuvé le projet cité en objet et fixé le montant de l'opération pour un montant de 4 150 000 €TTC (valeur septembre 2016).

Par délibération n° 2017/2939 du 29 mai 2017, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle « Conservation du patrimoine équipements sportifs 2015-2020 » n° 2015-1, programme n° 20004.

Dans ce cadre, un marché de maîtrise d'œuvre n° 168091 a été conclu avec groupement de maîtrise d'œuvre dont le mandataire est la Société ENTHALYS pour un montant de 167 112 €HT. Ce marché a été notifié le 25 mai 2016.

Lors des études relatives à la démolition de la dalle existante, la présence d'amiante a été révélée.

Par ailleurs, le Maître d'œuvre a préconisé la mise en place d'une pompe à chaleur qui permettra de chauffer la dalle chaude, l'eau chaude sanitaires et l'air des centrales d'air. Cette pompe à chaleur permettra notamment à la Ville de Lyon de faire des économies sur les consommations ultérieures et de rentabiliser rapidement l'installation. D'autre part, le maître d'œuvre a proposé la mise en place d'appareils de mesure qui permettront de piloter les installations de froid de manière plus efficace.

Ces missions complémentaires, rendues nécessaires pour la réalisation du programme, nécessitent la passation d'un avenant au marché de maîtrise d'œuvre n° 168091.

Marché	Titulaire	Montant Initial du Marché HT	Avenant antérieur HT	Présent avenant HT	Nouveau Montant HT	%
168091	ENTHALYS	167 112 €	0,00	28 327.27 €	195 439.27 €	16.95

La dépense occasionnée par cet avenant sera prélevée sur les crédits prévus pour cette opération, le montant de l'autorisation de programme restant inchangé.

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les délibérations n° 2016/1939 du 14 mars 2016, n° 2016/2606 du 6 décembre 2016 et n° 2017/2939 du 29 mai 2017 ;

Vu ledit avenant ;

Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres du 5 septembre 2017 ;

Ouï l'avis de la commission immobilier, bâtiments ;

DELIBERE

1 - La modification du marché de maîtrise d'œuvre n° 168091 est approuvée.

2 – M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

3 – La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de la Ville de Lyon dans le cadre des crédits inscrits sur l'opération.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Nicole GAY